

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	16 janvier 2026
Numéro	26.313	Heure	8h38

Auteur-e(-s) : Cloé Dutoit

Titre : Qualité paysagère et révision de la LCPN, l'effondrement de la biodiversité n'attend pas

Contenu :

Le 26 mars 2024, fruit d'un compromis en lien avec le projet de loi [23.172](#), la motion [24.120](#) a été acceptée par 74 voix contre 17.

Le Conseil d'État s'était engagé à tenir compte de la volonté du parlement dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de la nature (LCPN), qu'il prévoyait de rendre publique à la fin de l'année 2024 (page 4 du rapport de commission).

Plus d'une année après cette échéance, peut-on savoir où en sont la révision de la LCPN et la mise en œuvre de cette motion, ainsi que les raisons de ce retard ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Cloé Dutoit

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :